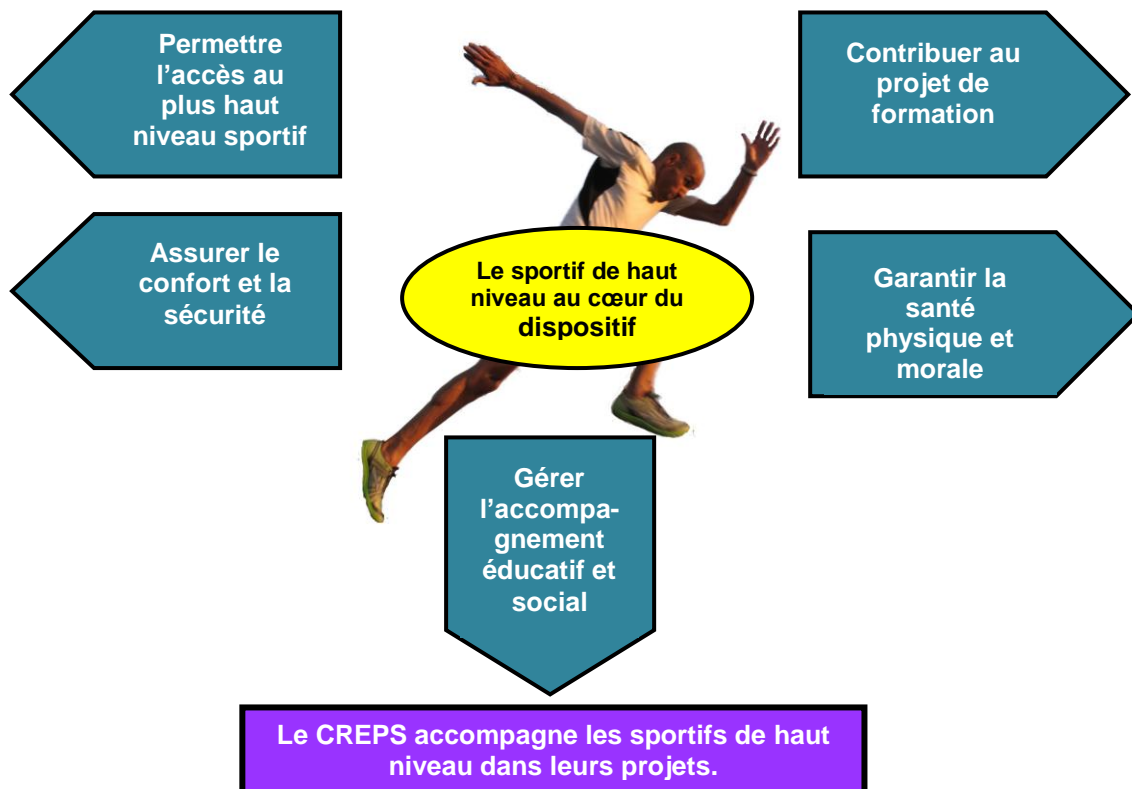


L'offre de services proposée par le CREPS de Wattignies englobe un ensemble de prestations ayant une seule ambition : **mettre le sportif au cœur des dispositifs.**

L'objectif principal est de permettre au sportif d'accéder à la **performance sportive**, à la **réussite scolaire, universitaire et professionnelle** tout en veillant à son **intégrité physique** et au **développement de l'individu.**

## 1. Le sportif au cœur des préoccupations de l'établissement :



## 2. Une «unité de lieux» pour une réussite globale des projets du sportif :

Toutes les infrastructures de l'établissement (hébergement, infrastructures sportives, unité médicale) sont regroupées **dans un même lieu** au cœur d'un parc arboré de 17 hectares.

Les établissements scolaires sont à proximité et sont accessibles par **un système de navette à usage exclusif des sportifs mis en place par le CREPS**. Le Lycée est à 15-20 minutes et le collège jouxte le CREPS. Les universités et écoles post-bac sont implantées dans un rayon compris entre 3 et 15kms.

## 3. L'hébergement : l'ambition d'assurer la sécurité physique et morale des mineurs :

Le CREPS dispose de **227 lits** répartis dans 2 résidences (de 87 et 140 lits) dont la priorité d'utilisation est donnée à l'accueil des sportifs fréquentant les structures d'accès au haut niveau.

Accueillant des mineurs, le CREPS porte une vigilance particulière sur leur **sécurité**. Ainsi, l'établissement est clôturé et placé sous vidéo surveillance. L'opportunité de disposer de 2 bâtiments distincts et de plusieurs étages permet d'assurer une répartition des sportifs dans les chambres par sexe, par âge et par discipline sportive. La présence des **conseillers de séjours (surveillants)** en journée et lors des nuitées complète ce dispositif de sécurisation et de facilitation de l'accueil des sportifs.



Le CREPS dispose de chambres individuelles réservées prioritairement aux sportifs ayant des examens dans l'année. Pour les sportifs majeurs, **un partenariat avec le CROUS** permet de disposer de **chambres universitaires** individuelles à moins de 10 minutes à pied du CREPS permettant aux sportifs de bénéficier d'une part des services de l'établissement et d'autre part de l'autonomie attendue par de jeunes adultes.

#### **4. Perspective de développement : optimiser les conditions de vie des sportifs**

Conscient des exigences du double projet, l'établissement souhaite encore renforcer son offre d'accompagnement général.

A titre d'exemple, le CREPS travaille actuellement sur **l'optimisation de l'accueil et du suivi des sportifs ultramarins** (originaires des DOM-TOM). Les difficultés s'avérant plus aigües pour les sportifs issus des DOM-TOM de par le déracinement, l'éloignement, l'adaptation climatique ou encore le changement de nourriture, l'ensemble des équipes du CREPS est aujourd'hui mobilisé dans le but de faciliter l'intégration de ces sportifs.

Ce projet singulier ne se circonscrit pas aux seuls sportifs ultramarins et aura vocation à bénéficier au plus grand nombre.



# L'ENVIRONNEMENT DU SPORTIF :

## UNE IMPLANTATION AU CŒUR DE L'EUROPE DU NORD :

Situé à 5 kilomètres du centre ville de Lille et desservi par les transports en commun, le CREPS est au cœur d'un réseau de communication important au cœur de l'Europe du Nord. Ainsi, le CREPS est à : **1 heure de Paris**, **35 minutes de Bruxelles** et **1 heure 1/2 de Londres**.

Son emplacement, la qualité et la diversité des infrastructures ont permis au CREPS d'être un site labellisé de préparation dans le cadre des JO de Londres 2012. Cet emplacement facilite aussi le déplacement des athlètes lors de compétitions nationales et internationales.

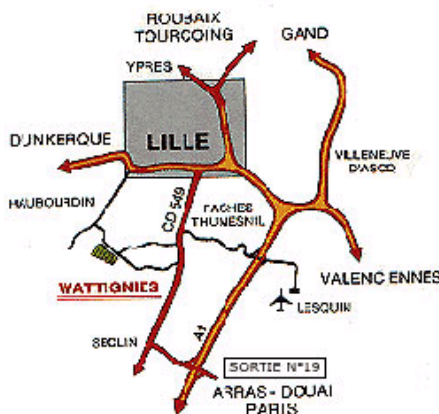


## UN ETABLISSEMENT FACILEMENT ACCESSIBLE AU CŒUR DE LA TROISIEME AGGLOMERATION FRANÇAISE :

L'ensemble du maillage des transports du Nord – Pas-de-Calais est directement accessible du CREPS. Ainsi, l'établissement est situé à proximité immédiate :

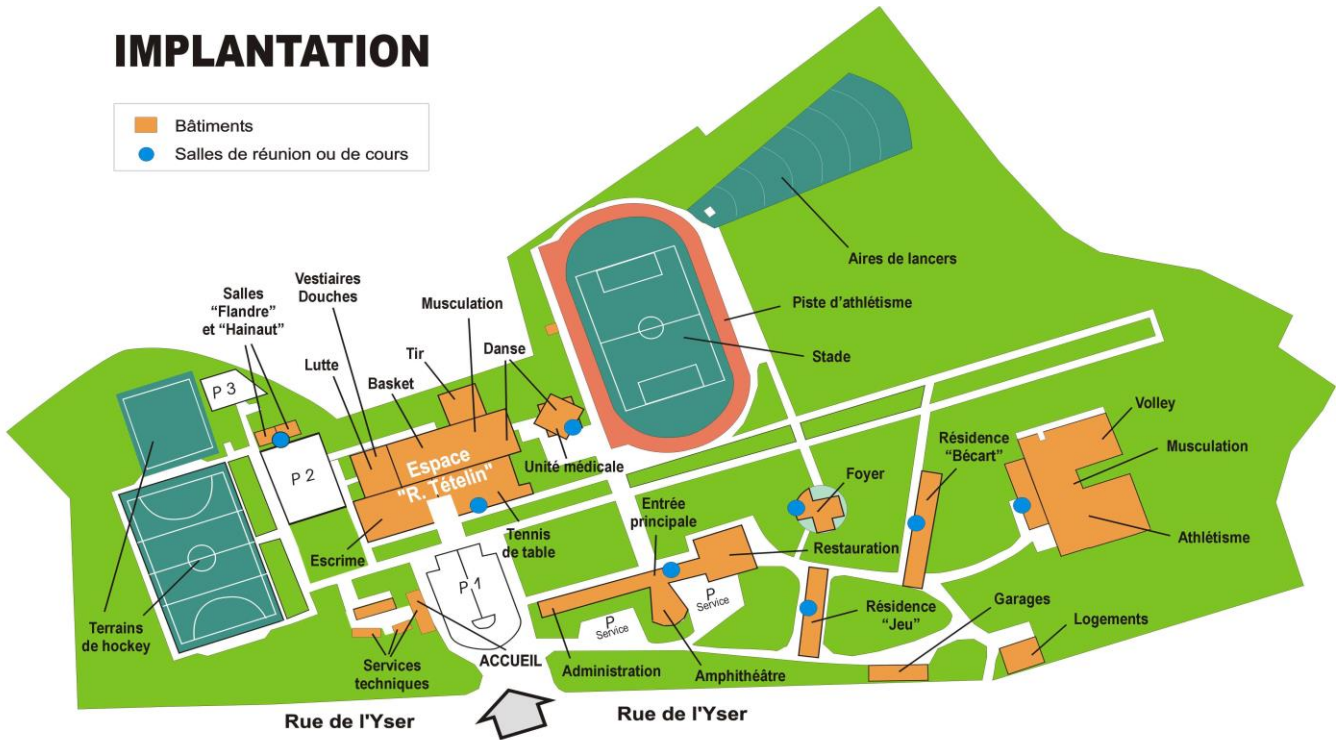
- de **l'aéroport de Lille Lesquin** (10 minutes) - Possibilité de navette pour les retours en avion (Aéroport de Lille-Lesquin à une dizaine de kilomètres) - sur demande
- de **la gare TGV** (15 minutes) de Lille Europe assurant une liaison directe avec les principales agglomérations de province et les capitales de Bruxelles et Londres,
- de **la gare Lille Flandres** (15 minutes) assurant des liaisons très fréquentes avec Paris et avec toutes les villes du Nord – Pas-de-Calais.

**Des navettes entre les gares et l'établissement sont mises en place 1 fois par semaine (dimanche).** Au-delà de ce service, le CREPS reste en **permanence accessible par le réseau de transport en commun** de la métropole lilloise (bus et métro). **Les sportifs bénéficient d'une carte de transport offerte par le CREPS. Le département du sport de haut niveau est à la disposition des sportifs pour toutes informations liées aux transports (aide itinéraire dans leur démarche de transport.** Les déplacements durant la semaine sont pour la plupart réalisables à pied (unité de lieu : formation, entraînement, hébergement, restauration).



## L'ETABLISSEMENT

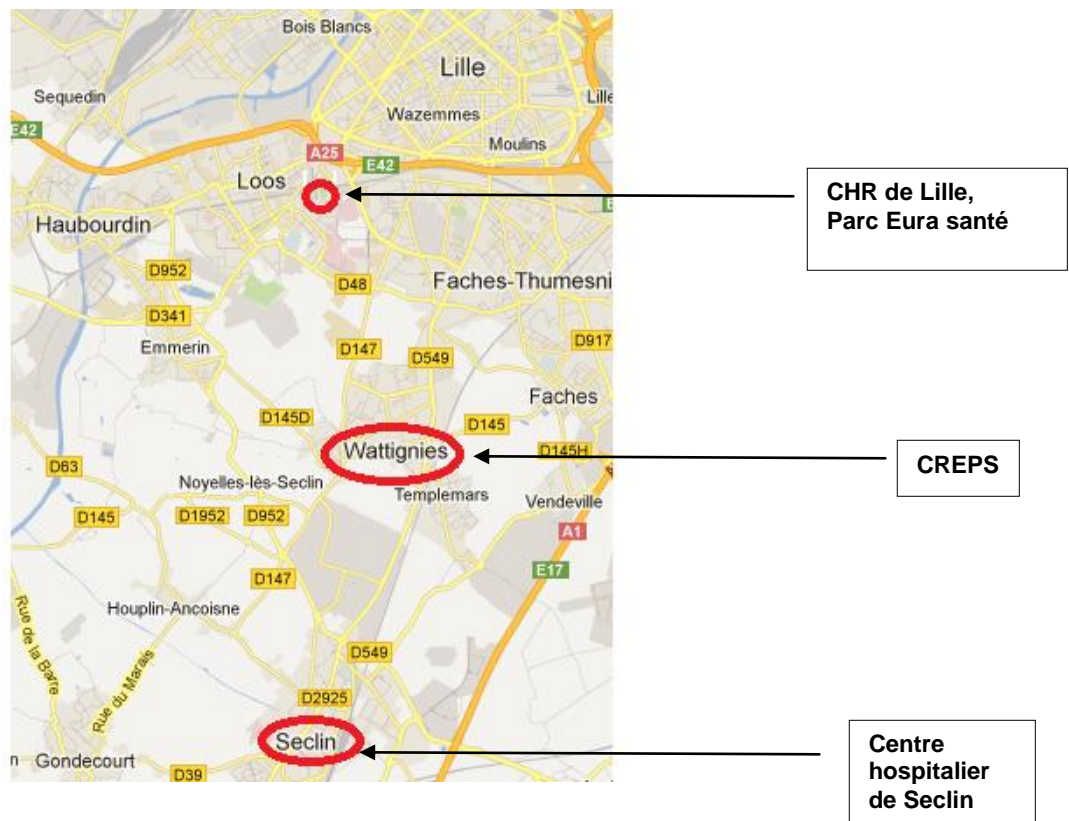
### IMPLANTATION



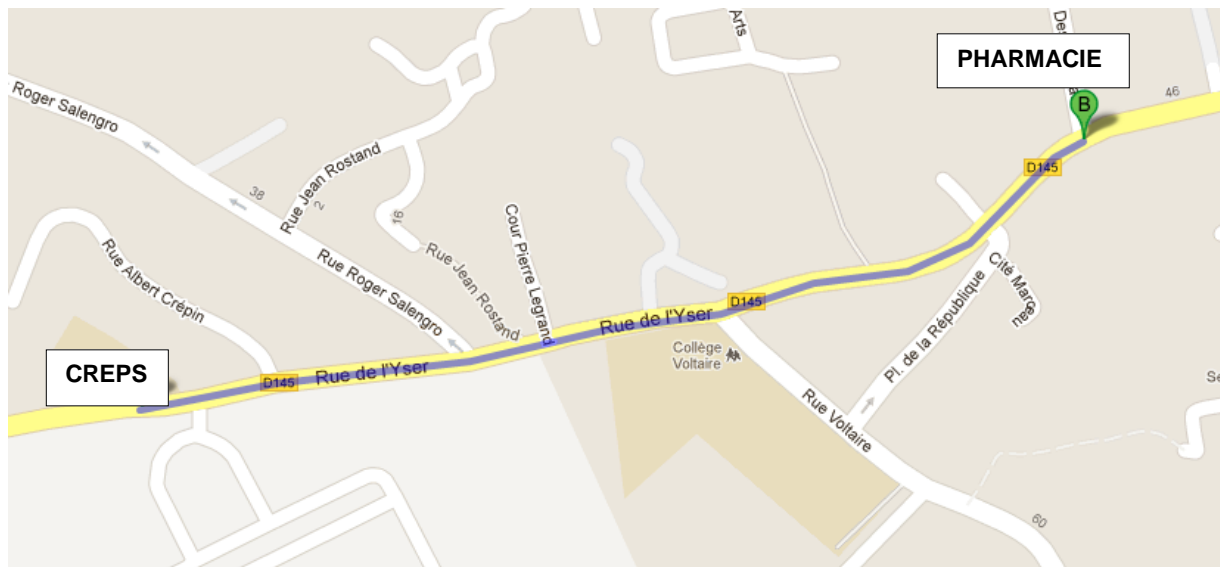
Informatique et communication - Septembre 2008

## MEDICAL : DES ATOUTS DE PROXIMITE

En cas de besoin et en plus des services offerts par l'unité médicale du CREPS, le centre hospitalier régional universitaire de Lille et le centre hospitalier de Seclin sont situés respectivement à **3 et 5 kilomètres**.



Par ailleurs, **les pharmacies sont toutes proches** (5 minutes de marche pour la plus proche)



**B** : Pharmacie au 58 rue Faidherbe – 5 minutes de marche. Une autre pharmacie (104 rue du général de Gaulle) est dans le prolongement de la rue Faidherbe (à 200 mètres de la première pharmacie)

## UNE FORMATION SCOLAIRE ET SUPERIEURE DE PROXIMITE

En compléments du collège Voltaire (Wattignies) qui jouxte le CREPS (3 minutes à pied), la position géographique du CREPS lui permet d'offrir un large panel de formation.

Voici les principaux établissements avec lesquels le CREPS a pu tisser des liens de partenariats solides.

Sur Lille, différents sites universitaires ou écoles post-bac sont accessibles aux sportifs:

**Droit, commerce, management, masso-kinésithérapie, pédicure-podologie...+ Lycée professionnel**

A proximité du CHR de Lille, les écoles/universités suivantes sont implantées :

**Médecine, masso-kinésithérapie, psychomotricité...**

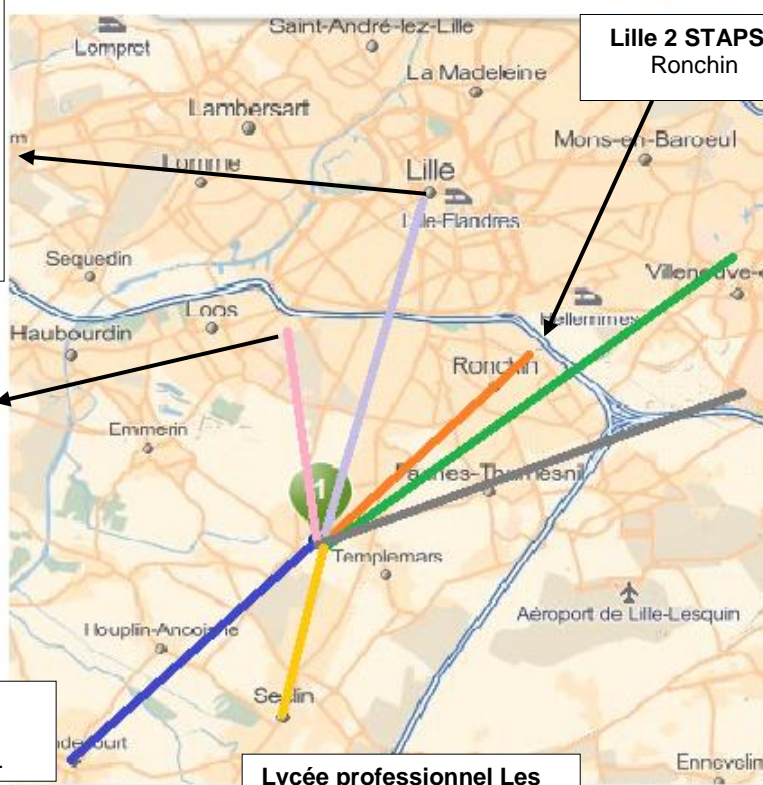
**Lycée Marguerite de Flandre** (Gondecourt).  
Lycée d'accueil principal.

**Lycée professionnel Les Hauts de Flandre** (Seclin).

**Lille 2 STAPS - Ronchin**

**Lille 3 – Sciences humaines et sociales – Villeneuve d'Ascq**

**Lille 1 – Sciences et technologies – Villeneuve d'Ascq**



### SUIVI SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

- **Aménagement de l'emploi du temps** permettant des **cours au CREPS** et facilitant ainsi l'organisation **d'entraînements biquotidiens 3 fois par semaine.**
- **Suivi individualisé** du sportif par la médiatrice de vie scolaire et le coordonnateur du sport de haut niveau du CREPS, en relation avec les entraîneurs, les établissements et les parents.
- **Etudes surveillées** (journée et/ou soirée).
- Organisation de **cours de soutien** par les établissements supports du CREPS et par la médiatrice de vie scolaire du CREPS dans différentes matières et en fonction des besoins.

### SUIVI MEDICAL ET PARAMEDICAL

- **Suivi médical réglementaire**
- **Consultations médicales** (médecins du sport) sur site.
- **Soins de kinésithérapie sur site.**
- **Soins infirmiers.**
- **Consultations paramédicales** (diététique, podologie, psychologie, préparation mentale).
- **Actions de prévention et d'éducation** pour la santé.
- **Réathlétisation** des sportifs blessés (séance en piscine, préparateur physique mis à disposition).
- **Unité de récupération complète** (septembre 2013) : bain chaud, bain froid, sauna

### EVALUATION SUIVI ENTRAINEMENT

- **Tests d'évaluation et d'optimisation des performances**
- **Conseils pratiques** divers : aides à la planification de l'entraînement par le médecin en charge des tests d'évaluation-performance sportive et/ou par le préparateur physique du CREPS mis à disposition des structures.

### ENCADREMENT TECHNIQUE

**Coordonnateur de la structure et équipe d'encadrement désignée par les fédérations.** Un soutien logistique aux cadres techniques est assuré par le CREPS.

### INSTALLATIONS

- **Installations sportives :**
  - **Installations dédiées à chaque discipline**
  - **Salles de musculation** et matériel.
  - **Piscine** (bassin de 25 m) - extérieure au CREPS.
  - Installations diverses (salle polyvalente, parcours et terrain de jeux extérieurs...).
  - Vestiaires, douches et sanitaires.
- **Installations de vie et de travail :**
  - **Salles "lieu de vie" – foyer** : Espace avec accès télévision et lecture ; jeux (billard, baby-foot), vente de boissons chaudes et rafraîchissements ; espace informatisé wifi.
  - **Accès au Centre Documentation et multimédia (CDI)** : Consultations de livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, presse quotidienne. **Aide personnalisée à la recherche bibliographique pour les sportifs de haut niveau dans le cadre de leur travail personnel.**
  - **Salles de cours** (certaines dotées de vidéoprojecteur)
- **Autres installations :**
  - **Salle informatique** équipée de 14 postes avec accès internet
  - **Amphithéâtre équipé** avec réception TV par satellite.



**LE RESTAURANT**

- Restauration adaptée au public sportif sous contrôle du médecin nutritionniste du CREPS
- Self service
- Banques de légumes et de féculents en accès libre
- Repas comprenant : entrée, plat (avec plusieurs choix), laitage et dessert
- Possibilité de solliciter le diététicien du CREPS.

**L'HEBERGEMENT****INTERNAT CREPS :**

- 2 résidences avec chambres individuelles et chambres doubles.
- Répartition des sportifs dans les chambres par sexe, par âge et par discipline sportive.
- Les sportifs des PES sont 2 par chambre en général. Les sportifs post-bac et terminales bénéficient d'une chambre individuelle.

**RESIDENCE UNIVERSITAIRE :**

studios prioritairement affectés aux sportifs de haut niveau sous convention avec le CREPS.



Résidence universitaire  
Mermoz – 15-20 minutes  
de marche



# L'UNITE MEDICALE :

*L'unité médicale du CREPS est labellisée « plateau technique ».*

## LES HORAIRES D'OUVERTURE

- Tous les jours du lundi au jeudi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 20H00.
- Le vendredi de 8H30 à 12H00.

	Dr ABRAHAM	Dr CASTANET	Dr MASSON	Dr POPINEAU	Dr MATON
<b>Horaires de consultations / permanence (Indifféremment de sa discipline sportive)</b>	Lundi 17h-19h Vendredi 11h-12h	Mardi 18h-19h30	Mercredi 18h-19h30	Jeudi 18h-20h00	Consultation diététique et bilan nutritionnel Sur RDV
<b>Suivi médical réglementaire et suivi des pôles (en lien avec les responsables des pôles sportifs)</b>	Médecin référent des sportifs des pôles suivants: <b>Athlétisme, Basket-ball, Tir</b>	Médecin référent des sportifs des pôles suivants: <b>Escrime</b>	Médecin référent des sportifs des pôles suivants: <b>Volley-ball Filles, Lutte</b>	Médecin référent des sportifs des pôles suivants: <b>Hockey sur gazon, Volley-ball Garçons</b>	Assure en lien avec les médecins référents, l'organisation des examens du suivi médical réglementaire. Propose également des tests d'optimisation de la performance

## COMPOSITION DE L'UNITE MEDICALE

<b>Médecin coordonnateur</b>	Dr Thierry ABRAHAM
<b>Médecins</b>	Dr Yannick CASTANET Dr Valérie MASSON Dr Christophe POPINEAU Dr Frédéric MATON
<b>Kinés de récupérations</b>	M.François BOUCHARD, M.Joël COCQUEBERT M.Nicolas GILLES M.Olivier LAOUST M.Baptiste LEROY M.Gregory WIECZOREK
<b>Kinés de soins</b>	Mme Aurore DECONNINCK-GUYOT M.Vincent DUJARDIN M.Antoine OLIVIER
<b>Podologie</b>	M.Olivier LEFILS
<b>Psychologue</b>	Mme Nathalie CREPIN Mme Florence DELERUE
<b>Infirmière</b>	Mme Martine CASTIER
<b>Secrétaire</b>	Mme Valérie BACQUAERT





## LES PROCEDURES DE PAIEMENT POUR LES SPORTIFS OU LES PARENTS

**Dans le cadre de consultations avec un médecin de l'unité médicale :**  
**Certaines consultations ne font pas l'objet de procédures de paiement.**

Néanmoins, le médecin peut être amené à établir une ordonnance en fonction de la nature de la consultation. Dans ce cas, la secrétaire médicale adresse une facture de 23,00 €, avec la feuille de soins, au patient majeur ou à ses parents si le patient est mineur. Le paiement doit se faire prioritairement par chèque **impérativement** à l'ordre du médecin qui a effectué la consultation.

**Dans le cadre de consultations avec un kinésithérapeute de l'unité médicale :**

Une ordonnance est délivrée par le médecin référent. 1/3 payant (avec sécurité sociale + attestation mutuelle).

## UNE FOIS LA PRESCRIPTION MEDICALE CONNUE, QUE DOIT FAIRE LE SPORTIF ?

Les **sportifs majeurs ainsi que les mineurs ayant une autorisation** de sortie de l'établissement peuvent se rendre **directement à la pharmacie la plus proche** (une centaine de mètres – cf. carte).

Les **sportifs mineurs non autorisés** à sortir de l'établissement doivent se faire **accompagner d'un adulte** (conseiller de séjour, entraîneur...).

Un moyen de paiement est nécessaire pour l'éventuelle part non remboursée en plus de la carte vitale et de l'attestation de mutuelle.



Dans le cadre de la convention DRJSCS Nord-Pas-de-Calais / Rectorat de Lille relative à la scolarité des sportifs des PES et des accords passés entre le CREPS et certains établissements scolaires, les sportifs bénéficient des prestations ci-dessous pour la durée de la saison sportive.

**ETABLISSEMENTS**

**SCOLAIRES PARTENAIRES**

Etablissements principaux :

- **Le collège VOLTAIRE (Wattignies)** – mitoyen du CREPS, accessible directement par le parc du CREPS
- **Le lycée MARGUERITE DE FLANDRE (Gondcourt)** – 15-20 minutes en transport
- **Le lycée professionnel LES HAUTS DE FLANDRE (Seclin)** – 15-20 minutes en transport mais aussi le **lycée professionnel Michel SERVET (Lille)**.

**TYPES DE SCOLARITE**

**Grâce aux partenariats avec les établissements scolaires, le CREPS propose toutes les orientations et filières de la voie générale à la voie technologique.**

- Scolarité en établissement scolaire avec aménagement des emplois du temps.
- Scolarité mixte: en établissement scolaire et cours au CREPS (8h00-10h00) proposés les mardis, jeudis et vendredis.

**AMENAGEMENT DES  
EMPLOIS DU TEMPS  
(VOIR DOC « OFFRE DE  
FORMATION »)**

Filières générales :

- Au lycée et au collège : créneaux d'entraînement les mardis, jeudis et vendredis (10h/12h) et tous les après-midi à partir de 17h15 ou 18h00 (le lundi).

Filières Technologiques et Professionnelles : aménagements possibles en fonction des établissements et des spécialités.

Rattrapage des cours et des devoirs en lien avec les équipes pédagogiques du CREPS et des établissements scolaires.

**SUIVI INDIVIDUALISE PAR  
LES RESPONSABLES  
DE LA SCOLARITE  
(COLLEGE/LYCEES/CREPS) ET  
LEURS COLLABORATEURS**

- **Entretiens** avec le sportif, sur sa demande ou celle de la médiatrice de vie scolaire, pour échanger sur son **évolution sportive, scolaire et ses besoins**.
- **Echanges quotidiens d'informations** relatives aux sportifs (résultats, comportement, absences...) avec les équipes éducatives des établissements scolaires, du CREPS et les entraîneurs, pour la mise en place d'un **suivi spécifique** (aide méthodologique,...).
- **Communication des informations aux différents acteurs** (entraîneurs, établissements, familles,...).
- **Bilans trimestriels** (scolaire, sportif et comportemental) pour chaque sportif réalisés en présence du coordonnateur de pôle, de la psychologue et de la médiatrice de vie scolaire / participation aux conseils de classes.
- Un « carnet de route » (auto évaluation) est actuellement expérimenté pour les sportifs en classe de 2<sup>nde</sup> permettant au sportif de construire et suivre son double projet.

**ETUDES SURVEILLEES**

**Organisation d'études** en soirée 3 fois par semaine (lundi, mardi et jeudi) au CREPS et le mercredi après-midi. Les études sont obligatoires pour les 4<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup> et les 2<sup>ndes</sup>, facultative pour les 1<sup>ères</sup> et terminales.

**ORGANISATION DE COURS DE  
SOUTIEN**

Organisé **au sein des établissements scolaires en fonction des besoins et/ou par la médiatrice de vie scolaire du CREPS.**

**ORIENTATION INDIVIDUALISEE**

- **Bilans d'Orientation ou de Compétences** proposés aux sportifs volontaires (en lien avec la DRJSCS).
- **Réunions d'information sur les filières post BAC** et suivi particulier par le coordonnateur du haut niveau.



Le rôle de pilotage et de coordination des politiques relatives au sport de haut niveau et au sport professionnel confié à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) Nord Pas de Calais lui a permis de constituer une offre de formation adaptée et accessible aux sportifs de haut niveau. Ainsi, le partenariat étroit qu'entretient le CREPS avec la DRJSCS Nord Pas de Calais permet aux sportifs de l'établissement de profiter des parcours construits par la DRJSCS avec les écoles, universités et instituts.

## LOCALISATION DES UNIVERSITES/ECOLES : la plupart des formations se situent dans un environnement proche du CREPS (entre 20 - 45 minutes en transport en communs)

<b>SUIVI UNIVERSITAIRE</b>	<p><b>SUIVI INDIVIDUALISE PAR LE RESPONSABLE DU SUIVI POST BAC AU CREPS</b></p>	<p>Après une définition globale du projet d'insertion assurée par la DRJSCS, <b>le CREPS propose d'assurer un suivi quotidien des sportifs en formation post-bac.</b></p> <p>Aussi, le CREPS assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place de réunions et de suivi collectif (informations générales, présentation de représentants d'écoles...)</li> <li>• Des <b>entretiens individuels avec le sportif sur demande</b> et en fonction des situations.</li> <li>• Un <b>suivi des résultats post bac</b> et sportifs en lien avec le correspondant haut-niveau de l'Université/Ecole.</li> </ul>
	<p><b>INTERFACE ENTRE CREPS, ENTRAINEURS ET UNIVERSITES/ECOLES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Participation aux commissions de haut niveau</b> des universités et écoles afin de maximaliser les chances d'entrée des sportifs du CREPS.</li> <li>• <b>Echanges réguliers avec les entraîneurs et le correspondant haut niveau de l'Université/Ecole.</b></li> <li>• <b>Partage et mutualisation</b> avec la DRJSCS : visites communes au sein des universités/écoles, réunion de travail et d'informations...</li> </ul>
	<p><b>AMENAGEMENTS D'EMPLOI DU TEMPS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce au réseau développé par la DRJSCS, <b>mise en place d'emplois du temps adaptés en concertation avec les correspondants haut niveau des Universités/Ecoles et les entraîneurs au regard des échéances post bac et sportives.</b></li> <li>• La mise en place des emplois du temps passe par une <b>action concertée</b> entre le CREPS, la DRJSCS et l'école/université concernée eu égard aux contraintes réelles des sportifs.</li> </ul> <p><b>Les aménagements des formations sont disparates selon les formations suivies. Il est donc nécessaire de prendre l'attache du correspondant sport de haut niveau du CREPS pour identifier précisément les possibilités offertes. Le correspondant sport de haut niveau du CREPS s'engage alors à accompagner le sportif dans ses « négociations » d'aménagements de formation. Les tableaux ci-après mettent en évidence les universités, écoles ou instituts « partenaires » du CREPS.</b></p>
	<p><b>TUTORAT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de bénéficier, suivant l'accompagnement proposé aux SHN par l'Université/Ecole et sur demande, d'heures de <b>tutorat</b> assurées en interne par des étudiants ou des enseignants et/ou de matériels.</li> </ul>
	<p><b>ORIENTATION INDIVIDUALISEE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilans d'orientation ou de compétences proposés aux sportifs volontaires (en lien avec la DRJSCS).</li> </ul>



# LES PRINCIPALES FILIERES POSTBAC :

		LES FORMATIONS	AMENAGEMENTS DES ETUDES
<p><b>SCIENCES ET TECHNOLOGIES</b></p> <p><b>ECONOMIE, GESTION, MANAGEMENT</b></p> <p><b>SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b></p>	<b>LILLE 1</b>	Licences générales, licences professionnelles, masters, doctorats / DEUST, DUT, Diplômes d'ingénieur. L'université prépare également les non bacheliers au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).	<b>Adaptation du cursus réalisable :</b> autorisation d'absences pour participer aux stages et compétitions de la fédération (possibilité de rattrapage...)
<b>SANTE</b>	<b>LILLE 2</b>	Médecine, pharmacie, sage-femme, orthoptie, orthophoniste, 1 <sup>ère</sup> année commune de médecine...	<b>Très difficile</b> , voir impossible selon les spécialités.
<b>DROIT</b>		Les formations : Capacité, DEUST, DUT, licence générale, Licence professionnelle, Master. Spécialité diverses	<b>Adaptation du cursus réalisable :</b> reports et aménagement, possibilité d'obtention d'une dérogation du sport.
<b>SCIENCES ET TECHNIQUE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES</b>		DEUST, Licence professionnelle, licence générale. Spécialités : éducation et motricité, management du sport, entraînement sportif, activité physique adaptée et santé, « kiné ».	<b>Aménagement de la scolarité et des examens sur toutes les filières STAPS hors « STAPS Kiné »</b>
<p><b>SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b></p> <p><b>ARTS, LETTRES, LANGUES</b></p> <p><b>DROIT, ECONOMIE, GESTION</b></p>	<b>LILLE 3</b>	Licence, master, doctorat...	<b>Adaptation du cursus réalisable :</b> Aménagement des études.
<b>LES FORMATIONS PARAMEDICALES</b>	<b>Instituts de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 instituts de masso-kinésithérapie sur la métropole Lilloise (Loos et Lille)</li> <li>✓ 1 institut de psychomotricité (Loos)</li> <li>✓ 1 institut de pédicurie-podologie : quelques aménagements de scolarité, report dates d'examens</li> </ul>	<b>Adaptation du cursus réalisable :</b> en fonction des instituts. Etude au cas par cas entre l'institut, le sportif, le représentant fédéral, le CREPS et la DRJSCS.
<p><b>COMMERCE, MANAGEMENT, FINANCE MARKETING</b></p>	<p><b>LYCEE GASTON BERGE (Lille)</b></p> <p><b>IESEG (Lille)</b></p> <p><b>ESPEME (EDHEC)- site Lille</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lycée : BTS Management des unités commerciales et autres BTS relevant du secteur tertiaire</li> <li>✓ IESEG et ESPEME : Grade Master...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour l'IESEG : Aménagement des examens, autorisation d'absence, choix groupe de travail.</li> <li>✓ Pour l'ESPEME : dispositif spécifique pour les sportifs de haut niveau (e-learning + tutorat)</li> <li>✓ Pour le Lycée Gaston BERGER : Sclolarité aménagée en 3 ans si besoin.</li> </ul>
<b>ANIMATION ET SPORT</b>	<b>CREPS</b>	Formation aux diplômes du secteur sportif et de l'animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aménagements et suivi individualisé.</li> <li>✓ Possibilité de formation en apprentissage via le CFA des métiers du sport et de l'animation</li> </ul>

